Denis Diderot

Qu'en pensez-vous ?

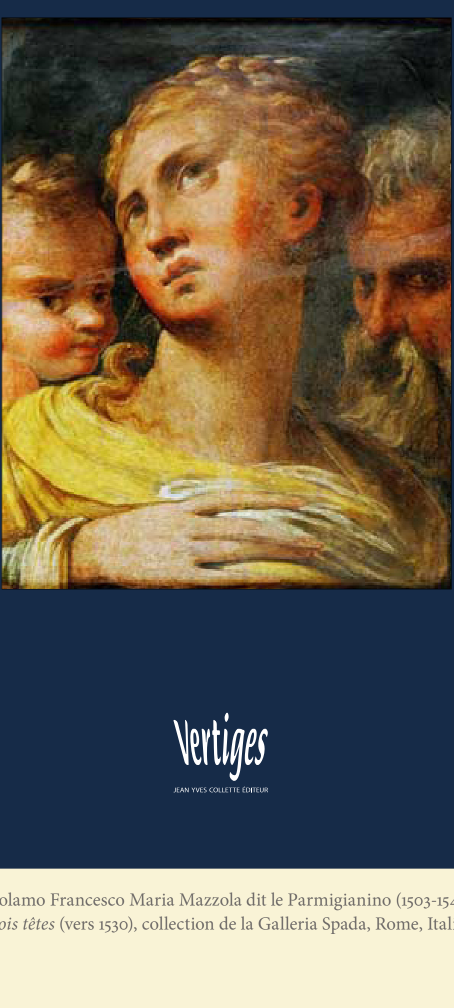

Vertiges
JEAN YVES COLLETTE ÉDITEUR

Girolamo Francesco Maria Mazzola dit le Parmigianino (1503-1540), *Trois têtes* (vers 1530), collection de la Galleria Spada, Rome, Italie.

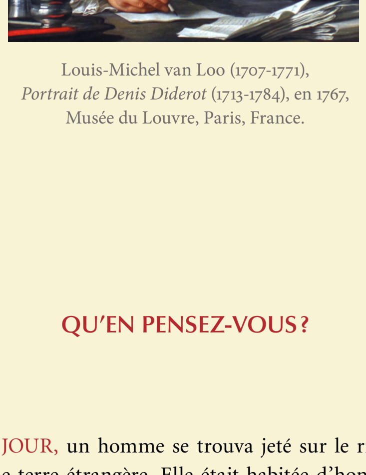

Louis-Michel van Loo (1707-1771),
Portrait de Denis Diderot (1713-1784), en 1767,
Musée du Louvre, Paris, France.

QU'EN PENSEZ-VOUS ?

UN JOUR, un homme se trouva jeté sur le rivage d'une terre étrangère. Elle était habitée d'hommes et de femmes de toutes figures et de tout âge. Après avoir porté ses regards sur les différents objets qui le frappaient, il chercha dans la foule du peuple qui l'environnait, quelqu'un qui pût l'instruire des lois et des coutumes ; car le lieu lui plaisait, et il désirait de s'y fixer. Il vit trois vieillards à longue barbe qui causaient à l'écart. Il les aborda, « Voulez-vous bien, messieurs, leur dit-il, m'apprendre où je suis, et à qui appartiennent ces contrées ? Si les mœurs des habitants répondent à la sagesse et à l'ordre que je remarque dans la culture de vos terres, vous êtes gouvernés par le meilleur et le plus grand des princes.

Rien n'est si aisé que de satisfaire votre curiosité, répondit l'un des vieillards à l'étranger. Vous êtes dans les États du génie bienfaisant qui habite la rive opposée, vous avez été jeté sur celle-ci malgré vous et par son ordre ; il a la manie de faire des heureux, et c'est dans cette vue qu'il fait faire naufrage aux étrangers. Ceux qui ne se noient pas, il les prend sous sa protection et il les enferme pendant un certain temps dans ce pays que vous admirez avec raison. Ces messieurs et moi nous sommes ses ministres, chargés par lui d'instruire ses sujets de ses volontés, de faire observer les lois qu'il prescrit, et de promettre peine ou récompense.

Mais, messieurs, puisque ce pays est beau, pourquoi ne s'y tient-il pas au milieu de ses protégés et qu'a-t-il à faire de l'autre côté ?

Ce que nous avançons pour lui, répondit le vieillard, le dispense de se montrer, parce que nous sommes inspirés par lui-même... Mais il faut vous instruire des conditions prescrites par le génie pour vivre heureux dans ses États...

Des conditions ? reprit l'étranger ; ne m'avez-vous pas dit que j'étais ici par la volonté du génie, et qu'il ne dépendait pas de moi de n'y pas être ?

Il est vrai, répondit le vieillard.

Il est donc absurde de m'imposer des conditions, répliqua l'étranger, puisque je ne suis pas libre de les accepter ou de les refuser...

Vous n'êtes pas libre ? reprit le vieillard ; quel blasphème ! hâtez-vous de perdre cette erreur...

Laissez-le dire, ajouta tout bas son camarade, et gardez-vous de croire à la liberté, car vous offenseriez la grande bonté du génie...

Au surplus, monsieur, continua le premier, d'un air modeste et caressant, avant d'aller plus loin, vous saurez qu'on m'appelle monseigneur ; ainsi l'a ordonné le génie bienfaisant qui m'a établi pour faire exécuter ses ordres. Il n'y a dans toute la contrée qu'un seul homme au-dessus de nous trois : c'est pour cela que le souverain génie l'a nommé le serviteur des serviteurs ; car le souverain génie est rempli d'équité et de prudence, et n'erre jamais dans ses jugements. »

L'étranger ne savait que penser, en voyant des hommes de sens, à en juger par leur maintien, leur âge et les honneurs qu'on leur rendait, débiter de sang-froid de pareilles extravagances.

Comme ils causaient, ils entendirent un grand bruit mêlé de cris, les uns de douleur, les autres de joie. L'étranger, toujours aussi curieux qu'étonné, en demanda le sujet :

« C'est, reprit le troisième vieillard, qu'il arrive de temps en temps que le génie, pour éprouver la patience de ses sujets et leur confiance en lui, permet qu'ils soient assommés en confessant sa bonté, sa clémence et sa justice. Ce sont ses favoris à qui cet honneur est réservé. Ce n'est pas que tous ses sujets ne soient également obligés de le croire parfait, car ils s'y sont engagés par serment durant leur premier sommeil.

Comment, monseigneur, on jure en dormant dans votre pays ? s'écria l'étranger.

C'est la règle, répondit le vieillard, et vous-même vous en avez fait autant, lorsque vous avez été jeté sur ce bord.

Moi, j'ai fait serment ? continua l'étranger ; je veux mourir si j'en sais quelque chose.

Vous n'en êtes pas moins lié, reprit le ministre, et voici comment s'est passée cette cérémonie, sans laquelle vous ne pouviez être regardé comme un citoyen de cette île. Dès qu'on vient nous avertir qu'un étranger est arrivé dans notre contrée, nous allons le recevoir ; ensuite l'on prend au hasard deux citoyens qui sont toujours censés connaître à fond nos lois, nos mœurs et nos usages. On les fait tenir debout de chaque côté de l'étranger. Tandis qu'il est couché à terre et qu'il dort, on le questionne, on l'instruit des conditions nécessaires pour être admis citoyen de l'île. Et les deux répondants prononcent pour lui le serment par lequel il s'engage à se conformer toute sa vie à la croyance et aux lois du pays.

Vous vous moquez de moi, répliqua l'étranger en colère. À quoi, s'il vous plaît, a-t-on prétendu m'engager ?

Mais, lui dit le vieillard, entre autres, à croire que le génie a trois têtes, et qu'un seul esprit anime ces trois têtes ; qu'il est plein de justice et de bonté, car il aime ses sujets et ne les rend jamais malheureux que pour leur bien, ou par leur faute, ou par celles des autres ; que son cœur est fermé aux passions ; que la colère qu'il marque n'en est pas ; que la peine qu'il ressent n'en est pas ; que le plaisir qu'il montre n'en est pas, parce que son âme est dans un tel degré de perfection qu'elle ne peut être ébranlée qu'en apparence et par manière de parler. Le reste de vos obligations est contenu en abrégé dans les douze volumes *in-folio* que voici, et que vous apprendrez par cœur à votre loisir ; mais il faut savoir que si vous en interprétez de travers un seul mot, vous êtes perdu sans miséricorde. »

Le sérieux avec lequel on lui débitait ces absurdités, lui fit croire un moment le cerveau de ces vieillards ou bien le sien altéré ; il les quitta, parcourut la ville, et reçut les mêmes instructions de différentes personnes.

L'impossibilité de sortir de cette île lui fit prendre la résolution d'agir à peu près comme les autres, quoique au fond il ne pût se résoudre à croire un mot de tout ce qu'on lui avait dit de croire. Un jour qu'il était fatigué d'une longue course, il s'assit sur une planche au bord du rivage, et se laissa aller à ses rêveries. Il ne s'aperçut qu'elle l'avait insensiblement transporté au bord de la rive opposée, que lorsqu'il y fut arrivé.

« Ah ! parbleu, dit-il, je verrai donc enfin ce génie bizarre, » et il se mit en devoir de le chercher. Après avoir parcouru tous les coins de l'île, il le trouva à la fin, ou bien il ne le trouva pas ; car il faut convenir que, malgré mes profondes connaissances dans l'histoire des voyages, je ne pourrais rien dire de positif là-dessus. Mais s'il le trouva, il lui dit sans doute : « Monsieur le génie, si vous saviez ce que l'on dit de vous de l'autre côté, je crois que vous en ririez de bon cœur. Au surplus, ce n'est pas ma faute si je n'ai pas voulu croire un mot de tout ce que vous prétendez avoir fait pour moi, et si j'ai été même jusqu'à douter de votre existence ; on m'a conté tout cela d'une façon si ridicule, qu'il n'y avait en vérité pas moyen d'y ajouter foi. »

Le génie aura souri vraisemblablement de la franchise de l'étranger, et lui aura dit d'un ton majestueux et moqueur :

« Il m'importe fort peu, mon ami, que vous et vos pareils croyiez ou niiez mon existence. Tranquillisez-vous, au reste. Ce n'est ni pour votre bien ni pour votre mal que vous avez habité et parcouru ces contrées. Lorsqu'on se trouve une fois dans le chemin où vous étiez, c'est une nécessité d'entrer dans ce pays-là, parce que le chemin ne mène point ailleurs. Par la même nécessité, le courant de l'eau vous a mené ici ; j'aurais sur tout cela, aura-t-il ajouté, beaucoup de très-belles choses à vous dire ; mais vous croyez bien, mon enfant, que j'ai autre chose à faire qu'à instruire un polisson comme vous. Allez vous établir dans quelque coin, et laissez-moi en repos jusqu'à ce que le temps et la nécessité disposent encore de vous. Bonsoir. »

L'étranger, en se retirant, aura dit en lui-même : « Je savais bien que s'il y avait un génie sur cette rive, il était bon et indulgent, et que nous n'aurions rien à démêler ensemble. Dans tous les cas, il n'est rien de tel pour ne pas se tromper, que d'être toujours sincère avec soi-même. »

Qu'en pensez-vous ?

Qu'en pensez-vous,
un conte de Denis Diderot (1713-1784),
a paru dans l'édition Brière, de 1821,
des *Œuvres* de l'auteur.

ISBN : 978-2-89816-852-9
© Vertiges éditeur, 2022

Dépôt légal – BAnQ et BAC : quatrième trimestre 2022

– 1 853e lecturiel –

Lecturiels
www.lecturiels.org